

Éditorial

SOMMAIRE

Éditorial 1

Projets de recherche

La place des « instruments de marché » dans les politiques de la biodiversité 2

Dynamiques agricoles et spatiales en zone de front pionnier 4

Actualités 6

Publications 8

Je débute cet éditorial en souhaitant la bienvenue à deux nouveaux membres de GREED. Élodie Fache, qui a obtenu un contrat postdoctoral de l'IRD pour deux ans sur le thème de la gestion communautaire des récifs coralliens aux Fidji, est rattachée prioritairement à l'axe 1. Pascale Maizi, maître de conférences à l'IRC-SupAgro en socio-anthropologie, collabore depuis un certain temps avec de nombreux irdiens de l'unité. Elle nous a aussi rejoints pour traiter, au sein de l'axe 2, de l'analyse des processus d'appropriation et d'hybridation des normes d'origine publique et privée, au niveau des territoires où celles-ci sont mises en œuvre.

Je veux aussi vous faire part de la création de l'antenne montpelliéraine de l'association Natures Sciences Sociétés - Dialogues (NSS-D). Il s'agit d'un projet déjà ancien qui voit enfin le jour et dans lequel l'unité est appelée à jouer un rôle important dans la coordination, l'organisation et l'animation de 4 séminaires pour 2016, auxquels participeront une dizaine d'UMR sur Montpellier.

Une mission collective se déroulera à Madagascar début avril. Il s'agira de célébrer les 15 ans du Centre d'Économie et d'Éthique pour l'Environnement et le Développement Madagascar (C3EDM), université d'Antananarivo, créé en partie par des membres de GREED. Ce sera l'occasion de faire le bilan depuis 1994 des travaux de recherche en partenariat de GREED avec divers organismes et institutions malgaches et de proposer, sur la base de nos expertises communes, un certain nombre de perspectives à l'intention des ONGs internationales et des bailleurs de fonds.

Je tiens à saluer la reconduction pour une période de quatre ans du LMI MediTer, le premier en SHS à l'IRD. Ce renouvellement salue la qualité du partenariat scientifique au Maroc et vient récompenser les efforts collectifs déployés dans la formation, la recherche et la valorisation durant le premier contrat quadriennal.

Je me réjouis des résultats positifs de la dernière réunion du comité de pilotage (COPI) de la MSH-M qui a entériné le soutien unanime au projet de création de la fédération de recherche « Maison des Sciences de l'Homme Environnement & Sciences Unis pour un @utre Développement ». Ce projet est soutenu par la direction du département SOC de l'IRD et l'UMR GREED y participera activement.

Cette lettre de GREED est la nôtre, membres de GREED, doctorants et associés, mais aussi celle des partenaires, collègues d'autres unités ou membres de divers réseaux. Je profite de cette occasion pour solliciter toutes celles et ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de le faire à contribuer, présenter leurs travaux, recherches en cours, projets à venir, exposer leurs opinions et leur actualité. Sans vos contributions, cette lettre ne peut exister.

Je terminerai en souhaitant une bonne, belle et active retraite à Francis Laloë, et un fructueux, plein et studieux éméritat à Jean-Marie Miossec.

Bernard Moizo
Directeur de l'UMR GREED



Photo S. Carrière

LA PLACE DES « INSTRUMENTS DE MARCHÉ » DANS LES POLITIQUES

Invaluable : un programme européen

Après trois ans et demi d'activités, le projet Invaluable a pris fin lors d'une conférence qui s'est déroulée à la Cité internationale universitaire de Paris le 18 juin 2015. Devant une quarantaine de personnes issues d'institutions environnementales françaises (Ministère de l'environnement, Caisse des dépôts et des consignations, Edf) et étrangères (secrétariat à l'environnement de l'Etat de Sao Paulo au Brésil, ministère de l'écologie malgache, direction générale environnement de l'UE...)



les chercheurs impliqués dans ce projet ont eu l'occasion de présenter et de discuter des résultats relatifs aux instruments de marché (MBI) dédiés à la conservation de la biodiversité. Ce projet était porté par l'IIDDRI (Renaud Lapeyre) et impliquait, comme partenaires principaux, outre l'IRD, le Cirad, l'Université catholique de Louvain, l'Université autonome de Barcelone et l'Université de Wageningen.

L'objectif de ce projet, financé par le dispositif de l'Union Européenne ERA-NET dans le cadre de son programme Biodiversa, était de questionner la notion d'instrument de marché afin de comprendre son origine, ses définitions, ses usages et, au-delà, d'analyser les

débats et controverses qu'elle suscite dans les milieux académiques tout autant qu'au sein de la société civile. L'IRD, fortement représenté dans ce projet par l'intervention de 5 chercheurs dont 4 de l'UMR Gred (Philippe Méral, Estienne Rodary, Geoffroy Filoche et Valérie Boisvert), a eu la charge d'animer un des trois work-packages de ce projet, réalisé avec le Cirad (M. Hrabanski, JF Lecoq), l'Université de Versailles St Quentin (G. Froger, S. Ménard) et l'Université Fédérale Fluminense au Brésil (R. Muradian).

Les recherches ont porté, d'une part, sur la genèse de ce concept dans les arènes internationales puis dans des contextes nationaux et, d'autre part, sur des instruments spécifiques tels que la compensation écologique (biodiversity offset) et les paiements pour services écosystémiques (PSE). La méthode de travail a reproduit celle adoptée dans le projet Serena (2009-2013) : analyse bibliographique de la littérature académique et institutionnelle, suivi des événements dédiés à cette thématique, entretien auprès d'acteurs clés...

Les instruments de marché : une notion à géométrie variable

Les résultats qui ont donc été présentés lors de cette restitution montrent que le terme MBI s'est développé à la fin des années 1980 aux Etats-Unis en opposition aux instruments dits de Command&Control (réglementations, normes techniques...) Appliqués au domaine de la conservation de la biodiversité à la fin des années 1990, les instruments de marché ont d'abord intégré l'ensemble des mesures d'incitations économiques, y compris les taxes et les subventions. Ce n'est que progressivement que l'idée d'instruments décentralisés de type contractuel comme les PSE ont été mis en avant. Le terme MBI a donc été progressivement associé aux outils visant à mettre sur le marché des composantes de la biodiversité ; tendance facilitée par l'éclosion récente de la notion de service écosystémique.

Pour autant, les recherches menées dans des contextes nationaux spécifiques tels qu'au Brésil, à Madagascar, au Cambodge, en Indonésie et au Costa Rica, montrent que l'application des instruments s'éloigne du modèle théorique discuté dans les arènes internationales. Ce qui était assez connu au niveau des PSE (voir les résultats du projet Serena) l'était moins pour la compensation écologique. Rappelons que cet outil vise à faire compenser les dommages environnementaux dans le cadre d'investissements privés de type exploitation minière, en investissant dans des espaces dédiés afin d'y retrouver les fonctionnalités écologiques perdues ou dégradées par le projet. Considéré comme l'amorce d'une régulation marchande dans des marchés (on parle de banque de compensation) où seraient échangées des unités de compensation, cet outil fait l'objet de nombreux espoirs par les tenants des MBI. Dans la réalité, notamment dans les pays étudiés dans Invaluable, les modalités de compensation se font de gré à gré en dehors de tout type d'achat ou de vente d'unités de compensation. Il s'agit davantage d'évaluer les pertes en biodiversité provoquées par ces projets miniers et de les compenser par une participation financière à la gestion d'aires protégées avoisinantes. Si ces résultats montrent un écart entre la pratique et les discours, il n'en demeure pas moins que de nombreux pays du Nord visent le développement de tels marchés.

Quelques perspectives

Le diagnostic posé aujourd'hui ne doit pas masquer pour autant des tendances lourdes qui peuvent conduire à des changements majeurs à l'avenir. Ceci est d'autant plus probable que nos recherches ont rapidement abouti à l'existence d'une autre tendance qui prévaut à l'heure actuelle. Il s'agit du passage de la justification de ces instruments comme mécanismes incitatifs visant le changement du comportement des acteurs économiques à des outils de financement de la conservation de la biodiversité. L'enjeu sous-jacent au recours aux instruments économiques serait alors de trouver de nouvelles sources de financement international. Cette problématique du financement de la conservation est en effet au cœur des préoccupations actuelles. Pour de nombreux pays du Sud, il revient aux pays du Nord d'accroître l'aide publique au développement dédiée spécifiquement à la conservation de la biodiversité. La stratégie de mobilisation des ressources financières élaborée en 2009 au sein de la Convention sur la diversité biologique mais toujours en discussion en 2015 ainsi que les discussions autour du financement des Objectifs du Développement Durable (voir par exemple la conférence d'Adis Abeba en juillet 2015) ont fait ressortir cet enjeu du financement de la conservation.



Pour les pays du Nord, contraints aux rigueurs budgétaires et aux priorités actuelles qui ne placent pas forcément la biodiversité en tête de liste, il convient de trouver des sources de financement nouvelles, qualifiées d'innovantes. Il s'agit plus particulièrement de capter des ressources financières au sein de filières économiques, sur les marchés financiers, dans les produits d'assurance, etc. Il s'agit donc essentiellement d'impliquer les acteurs économiques privés (firmes, banques, assurances). On assiste donc, et cela était plus particulièrement perceptible lors de la COP en Corée du Sud où nous avons présenté nos travaux lors d'un Side Event, au passage de la terminologie d'instruments de marché à celui de mécanismes de financement innovant (IFM). Les instruments tels que les PSE et la compensation écologique doivent dorénavant être étudiés également sous cet angle.

Les PSE au Brésil

Au Brésil, les instruments de marché suscitent un intérêt grandissant. Pourtant, à première vue, leurs effets ne semblent pas révolutionnaires. Ainsi, de nombreuses agences publiques de conservation de la biodiversité voient dans les PSE un moyen de financer des politiques traditionnelles comme la création d'aires protégées. Des ONG entendent capter cette nouvelle manne sans véritablement modifier la logique de leurs projets de développement destinés aux populations les plus pauvres.

L'analyse des expériences concrètes de PSE et des débats autour de l'adoption d'une loi fédérale sur les PSE montre cependant qu'une dynamique profonde est à l'œuvre. Une redéfinition politique des responsabilités en matière de conservation est en cours, qui alimente des controverses importantes. Si les financements proviennent souvent de la sphère internationale, les entreprises brésiliennes sont de plus en plus incitées à rémunérer des fournisseurs de services écosystémiques, ce qui leur permet en retour de compenser leurs activités polluantes à moindre coût. Et si les populations marginalisées (populations autochtones ou petits paysans...) sont généralement les bénéficiaires des dispositifs de PSE, les grands agriculteurs revendiquent également le droit d'être rémunérés pour les services écosystémiques qu'ils fournissent par le simple fait de respecter leurs obligations déjà prescrites par la loi.

Contacts : Philippe Méral (IRD/GRED), philippe.meral@ird.fr
Geoffroy Filoche (IRD/GRED), geoffroy.filoche@ird.fr

DYNAMIQUES AGRICOLES ET SPATIALES

CAS DE LA ZONE DE KITA

Le Mali doit faire face à une forte croissance démographique (3.6% par an) qui entraîne une augmentation des besoins alimentaires. Le Mali est également touché par les variations climatiques interannuelles et par une dégradation des ressources naturelles souvent due à une surexploitation (bois notamment).

L'économie malienne repose essentiellement sur une agriculture familiale de petites tailles (68% des exploitations ont moins de 5 ha). Celle-ci occupe près de 75% de la population active. Ce type d'agriculture a déjà atteint ses limites face à la pression démographique et aux variations pluviométriques interannuelles. La production agricole est essentiellement localisée dans le sud du pays, zone où la production de coton a toujours eu un rôle important pour l'économie du Mali. Jusque dans les années 2000, les exploitations agricoles familiales étaient fortement spécialisées dans la culture du coton. Mais l'effondrement des cours mondiaux du coton depuis 2005 a entraîné un changement des pratiques agricoles. Les petites exploitations ont tendance à disparaître.

Les recherches menées mettent en avant une diversification et une intensification des cultures permettant aux exploitations agricoles de s'adapter aux changements économiques. Aussi, le développement des cultures de rente est une pratique relativement récente et en plein essor.

Actuellement, peu de travaux portent sur l'amélioration des performances économiques des exploitations agricoles et sur la durabilité environnementale. Ces changements soulèvent des questions de recherche notamment sur l'apport de la modélisation pour évaluer et anticiper les impacts des stratégies des différents acteurs sur la dynamique d'un territoire en termes environnemental et économique.

Dynamiques spatiales agricoles dans une nouvelle zone cotonnière

La région de Kita, nouvelle zone cotonnière, sera considérée comme une zone « pilote » dans le cadre de nos travaux de recherche. La Compagnie Malienne du Textile (CMDT), traditionnellement implantée dans la région sud du Mali (troisième région, Sikasso), où la production de coton et céréalières sont importantes, a investi depuis une vingtaine d'années cette zone. La culture de l'arachide y était autrefois prédominante. Ces dernières années, les agriculteurs ont délaissé cette culture au profit du coton, culture plus rémunératrice. Le Mali est ainsi devenu le deuxième producteur de coton d'Afrique (après le Burkina Faso). L'État malien prévoit

même de doubler ses productions en 5 ans, passant ainsi de 440 000 T en 2013 à 800 000 T en 2018. Pour cela, le gouvernement a augmenté les subventions aux intrants ce qui se traduit par une baisse du prix des engrais. Ce choix étatique se traduit par un abandon de certaines cultures traditionnelles (l'arachide par exemple) et par une diminution des surfaces en maraîchage au profit du coton dans les régions sud du Mali.

Le cercle de Kita (Région de Kayes) présente un potentiel agricole important mais les agriculteurs privilégient de plus en plus le défrichement pour augmenter les surfaces en coton, sans envisager les conséquences sur le long terme d'un point de vue économique (manque de diversification des cultures vivrières, pas de marchés locaux ou régionaux, ...) et environnemental (appauvrissement des sols, utilisation de plus en plus d'intrants, défrichement...).

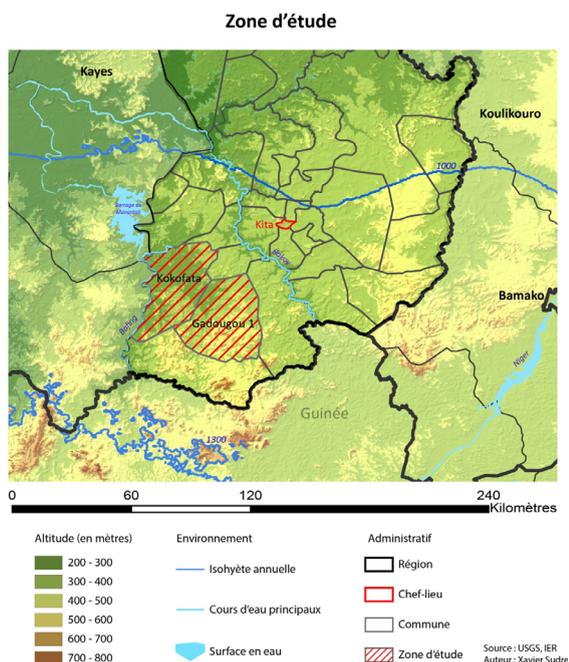
L'anticipation de ces impacts potentiels constitue donc un enjeu majeur en termes de préservation des ressources dans la région.

Pour tenter d'anticiper ces évolutions dans la région de Kita, il convient donc de comprendre les mécanismes régissant ces dynamiques agricoles, d'en identifier les acteurs, et d'être capable d'en modéliser l'empreinte spatiale.

Ces dynamiques agricoles récentes sont notamment le fruit d'interactions complexes et multi-scalaires, entre un marché du coton soumis aux variations des cours mondiaux, et des acteurs nationaux (État, CMDT...) et locaux (agriculteurs, ONG...) aux stratégies très variées.

Ainsi, afin de modéliser les impacts spatiaux de ces stratégies d'acteurs, nous envisageons :

- un suivi des dynamiques d'occupation des terres depuis les années 90 par des enquêtes auprès des acteurs locaux et nationaux pour comprendre les stratégies, les choix et leurs impacts en termes d'occupation du sol.



LES EN ZONE DE FRONT PIONNIER : A (RÉGION KAYES, MALI)

- une première étape de modélisation « historique » pour formaliser les stratégies d'acteurs et leurs empreinte spatiale.
- une étape de modélisation participative pour envisager des scénarii prospectifs. Il s'agira de simuler des scénarii avec les différents acteurs en fonction des stratégies définies.

Les moyens mobilisés pour mettre en œuvre ce projet seront : des enquêtes de terrain et auprès d'organismes nationaux comme l'IER et l'IGM ; la télédétection ; la modélisation spatiale et temporelle et les outils de simulation : Automates cellulaires, Systèmes Multi-agents et jeux de simulation.

Cartographie des bas-fonds dans le cercle de Kita



Un premier travail* a porté sur la mise en place d'une méthode de détection des bas-fonds, zones favorables au développement de cultures vivrières, mais fortement liées aux variations climatiques. A la différence de la zone sud du Mali, les bas-fonds de cette région n'ont fait l'objet d'aucune recherche d'identification et de caractérisation.

Le traitement de séries temporelles d'images satellites (archives d'images Landsat ou SPOT) et des missions sur le terrain ont permis de confirmer des modifications de pratiques des agriculteurs dans la région de Kita. Ces dynamiques spatiales sont principalement liées au développement de la culture du coton dans cette région du Mali.

Jeune Équipe Associée à l'IRD (JEA)

L'équipe de la JEA-AMSAMA** « Aide à la décision et Modélisation Spatiale pour les Aménagements hydro-agricoles au Mali » vise à consolider un pôle de recherche malien en géographie physique et humaine dans un contexte où le pays est en sortie de crise institutionnelle.

Le projet de cette JEA s'inscrit donc dans un contexte social et économique en forte mutation où un appui aux territoires ruraux est fondamental pour conserver, gérer et valoriser les ressources (notamment l'eau) mais aussi pour réduire les problèmes de sécurité alimentaire. Cet appui est d'ailleurs une condition fondamentale de la croissance de la productivité et d'une disponibilité alimentaire suffisante pour le Mali.

Les objectifs de ce projet sont de :

1. renforcer les approches spatialisées qui sont peu développées pour analyser et comprendre les dynamiques locales
2. aider les décideurs et les acteurs de la société civile à mettre en place une réflexion en termes d'aménagement du territoire, notamment pour les aménagements hydro agricoles.

Ce projet s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire et complémentaire de l'unité de recherche partenaire (UMR GRED, axe 2 et axe 4). Au niveau national, ces travaux de recherche se font en étroite collaboration avec : l'Institut d'Économie Rurale (IER), l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Département de géographie) et l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako. Au niveau local nous travaillons avec la CMDT, les coopératives agricoles, les agriculteurs et une ONG (Synergie environnement).

Contacts : Marjorie Le Bars (IRD/GRED) marjorie.le-bars@ird.fr
Jean-Paul Bord (UM3/GRED)
Jean-François Girres (UM3/GRED)
Cheick Hamalah Diakité (IER, Mali)

* Xavier Sudre, 2015, Master 2 « Ingénierie Gestion Territoire » spécialité : Géomatique. « Développer une méthode pour spatialiser les bas-fonds en zone subsaharienne. Cas des bas fonds de la commune de Sagabary du cercle de Kita » Université Montpellier 3.

** Responsable Mr Cheick Hamala Diakité (IER Sotuba), correspondante IRD Marjorie Le Bars (UMR GRED)

La fabrique de l'action publique dans les pays 'sous régime d'aide'

Colloque international de l'APAD, 17-20 novembre 2015

L'action publique, c'est la façon dont des acteurs, étatiques, privés, associatifs, à différentes échelles, agissent sur des problèmes définis comme problèmes publics ou collectifs et contribuent ainsi à réguler les rapports sociaux. Dans les pays 'sous régime d'aide', où l'aide internationale a pris une place significative, l'action publique prend des formes spécifiques. L'international (ses financements, ses institutions, ses idées) a une place particulièrement importante, sinon déterminante, dans les modèles, les dispositifs mis en place. La capacité régulatrice des Etats est limitée, et les acteurs nationaux développent des stratégies d'extraversion et d'instrumentalisation de l'aide. La multiplication d'acteurs induit une action publique éclatée, souvent contradictoire. La valse des référentiels internationaux, d'une part, le financement par projet, d'autre part, produisent une action publique précaire, où les réformes et les dispositifs n'ont pas la durée nécessaire pour s'ancrer dans les réalités.

Pourtant, l'analyse fine des processus de formulation et de mise en œuvre de l'action publique révèle des dynamiques plus complexes, où les politiques publiques sont aussi ancrées dans les histoires politiques et institutionnelles des Etats, où les secteurs d'action publique (eau potable, santé, éducation, foncier, sécurité, etc.) sont organisés de façon spécifique, où des entrepreneurs de politique promeuvent des modèles ancrés dans les réalités, où les politiques sont négociées, où l'Etat ou ses administrations font passer leurs stratégies, et où des acteurs engagés se battent pour faire reconnaître comme publics des problèmes non pris en charge par l'Etat et les bailleurs de fonds.

Organisé par l'APAD (association euro-africaine pour l'anthropologie du changement social et du développement) en partenariat avec le LASDEL, le LADYD et l'Université d'Abomey Calavi au Bénin, et avec l'IRD, le colloque « la fabrique de l'action publique dans les pays 'sous régime d'aide' » a exploré ces questions. Pendant 4 jours, 125 participants ont débattu autour d'une centaine de communications, contribuant à construire un champ de recherche nouveau, au croisement de la socio-anthropologie du développement et de la sociologie politique de l'action publique. Des chercheurs IRD de plusieurs UMR (GRED, LPED, CEPED, SESSTIM, Développement et Sociétés, PALOC) y ont participé.

Contact : Philippe Lavigne Delville, philippe.lavignedelville@ird.fr

Rencontre scientifique du réseau des parcs nationaux

Les parcs nationaux, des espaces protégés pour interroger, accueillir et accompagner la recherche

Le 23 et 24 novembre dernier s'est tenue sur le site Agropolis Montpellier la rencontre scientifique du réseau des parcs nationaux français intitulée « les parcs nationaux, des espaces protégés pour interroger, accueillir et accompagner la recherche ». Plusieurs scientifiques et gestionnaires de parcs nationaux ainsi que les structures partenaires y ont présenté leurs travaux de recherche et/ou de monitoring allant des sciences naturelles aux relations entre les systèmes sociaux et écologiques sur les parcs identifiés en tant que « sites de référence pour la recherche ». État des connaissances sur la biodiversité, santé des écosystèmes, résilience face au changement climatique, territorialisation des parcs, gestion des patrimoines naturels et culturels, sont parmi d'autres sujets qui ont donné lieu à des temps d'échanges, dont une table ronde, en vue d'apporter des éléments de réponse à la question suivante : quelle contribution des parcs nationaux à la future Agence française pour la Biodiversité (AFB), et quelle attente quant au développement du lien entre espaces protégés et acteurs de la recherche ?

Montpellier est pressentie comme la ville qui accueillera la future AFB. L'IRD, à travers ses unités mixtes de recherche, pourrait à juste titre se positionner en tant que partenaire de recherche tout en contribuant à apporter des réponses scientifiques aux questionnements soulevés par les gestionnaires des parcs.

Contact : Djibril Ly, djibril.ly@ird.fr

Géorisque 2016

Le 12ème Géorisque s'est déroulé le vendredi 29 janvier 2016 à Montpellier sur le thème « rencontre sur les métiers et les parcours professionnels en gestion des risques naturels ». D'anciens étudiants du Master GCRN sont venus présenter leurs parcours, des simulations d'exercices de premiers secours et un speed dating avec les nouveaux ont été organisés.

Contact : Monique Gherardi, monique.gherardi@ird.fr

Antenne NSS-Dialogues à Montpellier

La volonté de créer à Montpellier une antenne de Natures Sciences Sociétés - Dialogues qui proposerait des animations inter UMR et transdisciplinaire sur les problématiques sociétés-environnement est déjà ancienne. Elle se matérialise en 2016 avec les UMR GRED et G-Eau en tant que co-porteurs et un intérêt manifeste d'une dizaine d'UMR montpelliéraines.

Une telle animation est non seulement riche et diverse mais offre une originalité au niveau national voire international. Elle s'appuie au sein de la communauté montpelliéraine sur des scientifiques en sciences de l'information, en sciences agronomiques, en sciences de l'environnement (écologie, eau, biodiversité) et en sciences économiques, humaines et sociales travaillant sur les milieux continentaux, littoraux et marins en région, mais aussi en Méditerranée et dans les Suds. C'est pourquoi la localisation de cette antenne NSS-D à Montpellier fait particulièrement sens en favorisant des rencontres, échanges, collaborations entre chercheurs de ces différents domaines et disciplines sur les rapports entre natures et sociétés comme l'a fait notre association depuis sa création.

Des structures fédératives telles qu'Agropolis international ou la Maison des sciences de l'homme de Montpellier (MSH-M) facilitent la mise en œuvre et la bonne synergie de ces collaborations. Sans son nouveau projet de création d'une fédération de recherche, la MSH-M souhaite développer une identité scientifique reposant sur les forces vives du site, en cohérence avec les politiques nationale et européenne de la recherche. Elle ambitionne de devenir un des principaux pôles de recherche en sciences sociales contribuant à l'analyse des relations entre l'environnement et le développement en axant son projet sur la qualité de vie. Pour ce faire, elle prévoit de renforcer la structuration des différentes communautés scientifiques régionales, et d'œuvrer à la construction d'échanges scientifiques sur le site et hors du site, à la formation et aux échanges Nord/Sud et à l'articulation des SHS et des autres sciences. Tous ces éléments renforcent la pertinence et la cohérence de l'initiative de NSS-Dialogues.

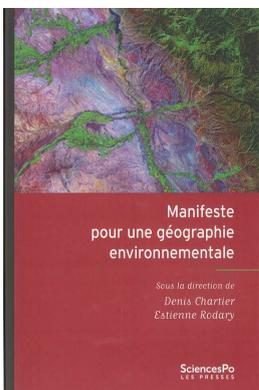
L'association NSS-D souhaite être moteur dans cette dynamique en créant une antenne montpelliéraine afin :

- d'animer dès 2016 un séminaire régulier trimestriel présentant des recherches aux interfaces société-environnement, chaque séance comprenant une intervention d'un jeune chercheur de la communauté montpelliéraine et d'un chercheur invité, afin de favoriser le débat ;
- de labelliser et rendre visible des conférences de collègues étrangers accueillis dans nos unités ;
- de promouvoir la formation à l'interdisciplinarité dans les formations universitaires et les écoles d'ingénieur.

Le 1er séminaire qui aura lieu en mars 2016 traitera du thème « changements climatiques et sociétés du Sud ». Interviendront successivement un jeune chercheur de la communauté montpelliéraine, un chercheur sénior invité, avant un débat avec l'auditoire.

Contacts : Olivier Barreteau, olivier.barreteau@irstea.fr
Francis Laloë, francis.laloe@ird.fr

Manifeste pour une géographie environnementale



La géographie française s'est toujours refusée à aborder la question écologique sous un angle véritablement politique. Pourtant, devant les crises environnementales qui se multiplient et face au spectre de l'écologie scepticisme qui hante la pensée politique française, la géographie peut et doit se refonder.

Ce Manifeste pour une géographie environnementale marque une volonté collective de dépasser les pratiques individualisées pour interroger la place épistémologique et politique d'une géographie confrontée à l'irruption de l'environnement. Il aborde l'histoire de la discipline dans ses relations aux politiques de la nature, développe des comparaisons internationales, notamment avec la political ecology, et introduit les grands domaines d'investigation d'une géographie à l'appareillage conceptuel renouvelé par les politiques de l'Anthropocène.

Il montre que les géographes doivent abandonner une position surplombante pour accepter que leur discipline soit transformée par l'environnement, seul moyen pour elle d'être scientifiquement et politiquement pertinente dans le monde d'aujourd'hui.

Sous la direction de Denis Chartier et Estienne Rodary, Presses de Sciences Po, 2016.

Soutenance de thèse

Julien Blanco a soutenu sa thèse le 18 décembre 2015 à Montpellier.

Le fils du Sahara et les gens de la pluie. Gestion paysanne et conservation des socioécosystèmes à acacia au Sud du Maroc, sous la direction de Florence Pinton (AgroParisTech) et Geneviève Michon (IRD).



Photo G. Michon



Photo S. Carrière

Pour en savoir plus
<http://www.gred.ird.fr>

Contact de l'UMR
gred@ird.fr

Adresse postale

Centre IRD de Montpellier
BP 64501
34394 Montpellier cedex 5 - France

Adresse physique

IRD - UMR GRED
Parc Scientifique Agropolis 2, bât. 4
2196 Boulevard de la Lironde
34980 Montferrier-sur-Lez - France

Une sélection d'ouvrages

Blaise S. (ed.), David C. (ed.), David V. (ed.). *Le développement durable en Océanie : vers une éthique nouvelle ?* Aix-en-Provence : PUP ; PUAM, 2015, 604 p.

Hervé D., Razanaka S., Rakotondraompiana S., Rafamantanantsoa F., Carrière S. (eds.). *Transitions agraires au sud de Madagascar. Résilience et viabilité, deux facettes de la conservation. Actes du séminaire de synthèse du projet FPPSM «Forêts, Parcs, Pauvreté au sud de Madagascar», 10-11/06/2013, Antananarivo, IRD-SCAC/PARRUR, Ed. MYE, 2015, 366 p.*

Lavigne Delville P., *Aide internationale et sociétés civiles au Niger*. Paris/Montpellier/Marseille, Karthala/APAD/IRD, 2015, 348 p.

Une sélection d'articles

Blanco J., Carrière S.M. Sharing local ecological knowledge as a human adaptation strategy to arid environments: Evidence from an ethnobotany survey in Morocco. *Journal of Arid Environments*, 127, 2016 : 30-43.

Derderi A., Daoudi A., Colin J.-Ph., Les jeunes agriculteurs itinérants et le développement de la culture de la pomme de terre en Algérie. L'émergence d'une économie réticulaire. *Cahiers Agriculture*, 2015, 24(6) : 387-395.

Girres J.-F., Estimation of geographical databases capture scale based on inter-vertices distances exploration, *ISPRS Annals of Photogrammetry, Remote Sensing and Spatial Information Sciences*, Volume II-3/W5, 2015 : 305-310

Kadri Y., Madani, M., L'agglomération oranaise (Algérie) entre instruments d'urbanisme et processus d'urbanisation », *EchoGéo* [En ligne], 34 | 2015, mis en ligne le 15 décembre 2015,

Lavigne Delville P., Saiah C., Fonder sa légitimité par le plaidoyer ? Synergie Paysanne et la lutte contre les accaparements fonciers au Bénin, *Revue Tiers-Monde*, vol 2015/4 n° 224, pp. 103-122.

Levang P., Sevestre D., Ndjogui T.E., Léonard E. Accaparement des terres ou développement ? Les «élites» du palmier à huile. *La revue foncière*, 2015 (juillet-août) : 32-38.

Peinturier E., Risques littoraux et aménagement en Louisiane : les défis d'un territoire insoutenable ? *Géoconfluences*, 2015, mis en ligne le 4 décembre 2015.

Seignobos C., Boko Haram : innovations guerrières depuis les monts Mandara, cosaque motorisée et islamisation forcée. *Afrique contemporaine*, 2015, n°252 : 149-169.



Photo G. Michon



Photo B. Moizo

Directeur de la publication
B. Moizo

Comité éditorial
J.-P. Cherel, N. Finot,
G. Serpantié, C. Récalt